



## **POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE**

---

### **OBJECTIF ET PORTÉE DE LA POLITIQUE**

La présente Politique environnementale (la « Politique ») s'applique aux administrateurs, dirigeants et employés de Corporation Lithium Éléments Critiques (« Critical Elements » ou la « Société »), ainsi qu'à ses filiales, divisions, sociétés affiliées et leurs administrateurs, dirigeants et employés (les « Personnes »), quel que soit leur poste au sein de l'organisation, en tout temps et dans toutes les juridictions commerciales.

La considération, le respect, la responsabilité, l'intégrité et la collaboration sont autant de valeurs prônées par Critical Elements. La Société s'engage à observer des pratiques commerciales responsables et durables, notamment en ce qui concerne l'impact environnemental et social de ses activités.

La présente Politique vise à fournir un cadre permettant de mesurer la performance des activités de Critical Elements et de vérifier si elles sont menées de manière écologiquement responsable, en assurant la conformité de la Société et de son personnel avec la réglementation et les engagements applicables en matière d'environnement.

### **CONTRÔLE DE LA POLITIQUE**

Le Comité de responsabilité sociale et environnementale du conseil est responsable de superviser la mise en œuvre de la présente Politique. Il doit notamment être informé sans délai de tout manquement à la présente Politique et doit examiner et évaluer la présente Politique chaque année afin de vérifier qu'elle garantit efficacement l'observation de pratiques environnementales appropriées par la Société. Le Conseil se réserve le droit, sur la base des recommandations du Comité de responsabilité sociale et environnementale de modifier la présente Politique à tout moment s'il le juge nécessaire.

### **ENGAGEMENT**

Critical Elements s'engage à mener ses activités dans le respect de normes environnementales strictes, en vue de maintenir un lieu de travail sécuritaire, de minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement via l'application diligente de technologies appropriées et l'adoption d'une conduite responsable et de traiter les communautés locales avec respect.

La mise en place de la présente Politique reflète l'engagement de Critical Elements à :

- faire en sorte de travailler sur un lieu sécuritaire et sain qui ne présente aucun risque de blessures ou d'accidents mortels;
- exercer ses activités d'une manière respectueuse de l'environnement afin de se conformer à l'ensemble de la réglementation fédérale, provinciale et locale applicable;
- attribuer la responsabilité de la mise en œuvre de la Politique environnementale et faire de la performance environnementale un facteur important du processus d'examen de la gestion;
- fournir les ressources, le personnel et la formation adéquats pour que l'ensemble du personnel soit conscient et capable d'assumer ses responsabilités au titre de la Politique environnementale;
- communiquer ouvertement avec le personnel, les organismes de réglementation et le public sur les questions environnementales et répondre aux préoccupations relatives aux dangers et impacts potentiels;
- travailler en coopération avec l'ensemble des acteurs de l'industrie, le public et le gouvernement à l'élaboration de politiques, de lois et de règlements environnementaux responsables;
- appliquer les meilleures pratiques de gestion pour assurer la protection de l'environnement conformément à la présente Politique et aux normes de l'industrie; et
- viser à contribuer au développement social et économique de communautés durables dans les zones où nous exerçons nos activités.

Pour réaliser nos objectifs sociaux et environnementaux, la Société s'engage plus précisément à :

#### Santé et sécurité

- mettre en œuvre des pratiques d'exploitation permettant d'identifier, de prévenir, d'éliminer ou d'atténuer les risques pour la santé et la sécurité;
- fournir une formation appropriée aux employés afin qu'ils puissent accomplir leurs tâches de manière sécuritaire;
- instaurer et observer en tout temps des procédures appropriées pour la prévention, la préparation et la réponse aux situations d'urgence;
- mettre en place un programme d'autosurveillance dans chaque établissement pour garantir le respect de la présente Politique;
- effectuer des évaluations périodiques en matière de santé et de sécurité au niveau de toutes les activités pour vérifier les performances de la société et élaborer et mettre en œuvre des plans d'action visant à corriger les éventuelles déficiences en temps voulu;
- examiner régulièrement les différents facteurs et stratégies en matière de santé et de sécurité pour atténuer les risques et mettre à profit les possibilités d'amélioration.

### Gestion environnementale

- mettre en œuvre les pratiques d'exploitation visant à minimiser l'utilisation et la production de substances dangereuses et à assurer leur élimination appropriée;
- établir et tenir à jour des plans d'intervention d'urgence appropriés pour faire face aux potentiels impacts liés à des événements imprévus survenant dans le cadre de nos activités;
- mettre en place un programme d'autosurveillance dans chaque établissement pour garantir le respect de la présente Politique;
- réaliser des évaluations environnementales périodiques au niveau de toutes les activités pour vérifier les performances de la société et élaborer et mettre en œuvre des plans d'action visant à corriger les éventuelles déficiences en temps voulu;
- étudier de manière régulière toute évolution en matière d'environnement et de technologie afin d'identifier et de mettre en œuvre des méthodes d'amélioration;
- identifier les révisions ou les améliorations à apporter aux pratiques actuelles afin de minimiser les impacts environnementaux, en rendant compte régulièrement des résultats au Conseil d'administration; et
- encourager l'ensemble du personnel à signaler à la direction tout manquement connu ou suspecté à la présente Politique ou aux procédures connexes.

### Responsabilité sociale

- veiller à ce que le travail des enfants et toute forme de travail forcé ou autrement illégal ne soient pas autorisés sur le lieu de travail;
- promouvoir un dialogue ouvert, transparent et respectueux avec les communautés dans les zones où nous exerçons nos activités.
- mettre en œuvre des stratégies visant à soutenir les communautés locales et leur durabilité par le biais de mesures telles que l'approvisionnement local en biens et services et l'emploi de la population locale;
- instaurer et observer en tout temps des procédures appropriées pour la prévention, la préparation et la réponse aux situations d'urgence;
- réaliser des évaluations périodiques au niveau de toutes les activités en matière de responsabilité sociale pour vérifier les performances de la société et élaborer et mettre en œuvre des plans d'action visant à corriger les déficiences potentielles en temps voulu;
- fournir un mécanisme de signalement confidentiel pour signaler les comportements contraires à l'éthique, illégaux ou irresponsables.

## **COMMUNICATION DE LA POLITIQUE**

La présente Politique sera publiée sur le site Web de la Société à <https://www.cec corp.ca/fr/profil-corporatif/gouvernance/>.

## **QUESTIONS**

Si vous avez des questions sur la manière dont la présente Politique doit être appliquée, veuillez prendre contact avec le Chef de la direction.

Date d'approbation par le conseil d'administration :	14 juin 2021
Révisé :	3 octobre 2023